JUSQU'À 80€TTC REMBOURSÉS*

Coupon de remboursement • PROMOTION HP LaserJet

1. Entre le 1er mai et le 31 octobre 2016 pour **l'achat simultané d'une imprimante HP LaserJet éligible et de son consommable**, profitez d'un remboursement pouvant aller **jusqu'à 80 €**. Remplissez les quantités de produits éligibles achetés dans le tableau ci-dessous.

Sélectionnez les références de produits achetés en précisant les quantités entre crochets :

Offres 80 €TTC remboursés :

[ ] HP LaserJet Pro MFP M426 (F6W13/14/15A)

\+ Cartouche de Toner (CF226A ou CF226X)

[ ] HP LaserJet Pro MFP M477 (CF377/78/79A)

\+ Cartouche de Toner (CF410/11/12/13A/X)

2. Rassemblez les documents suivants :

- La photocopie de la facture sur laquelle vous aurez entouré le libellé des produits éligibles *(facture entre le 01/05/2016 et le 31/10/2016)*
- Les originaux des codes barres de l'imprimante et de son consommable
  (mentionnez les numéros de série des imprimantes ne figurant pas sur la facture)
- Le coupon ci-dessous dûment complété ou recopié sur papier libre avec vos coordonnées complètes
- Un RIB/IBAN avec vos coordonnées bancaires

3. Renvoyez le tout à l'adresse suivante : *(sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 14/11/2016- le cachet de la poste faisant foi)*

PROMOTION LASERJET 2016 / OPERATION 19295
CEDEX 2591
99259 PARIS CONCOURS

4. Votre remboursement vous sera adressé par virement bancaire dans un délai de 10 semaines environ, après réception de votre demande conforme.

Jusqu'à 80 €TTC remboursés*

Demande de remboursement *(à remplir lisiblement ou à recopier sur papier libre)*

☐ Je suis un particulier *(vous devez remplir les champs annotés[1])*

Nom/Prénom[1] : .....

N° de téléphone[1] : .....

Email[1] : .....

Société : .....

Fonction : .....

☐ Je suis un professionnel *(vous devez remplir tous les champs)*

Adresse[1] : .....

.....

Ville/CP[1] : .....

RCS : .....

Revendeur : .....

Effectif : ☐ -10 ☐ 10 à 100 ☐ 100 à 500

☐ J'accepte que les informations fournies ci-dessus puissent être réutilisées pour recevoir des informations de la part de HP

Cachet de l'entreprise :

* Offres réservées aux organisations (entreprises, collectivités, associations) n'ayant pas vocation à revendre ce matériel (les factures de grossistes HP ne peuvent servir de justificatif), dont le siège social se situe en France métropolitaine, ainsi qu'aux particuliers résidants en France métropolitaine. Offres limitées aux achats auprès de votre fournisseur habituel du 01/05/2016 au 31/10/2016, limitée à un maximum de 5 remboursements par offre et par société (même numéro Siret ou équivalent, même raison sociale) et 1 remboursement par offre pour les foyers (même nom, même adresse). Conformément à la loi informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations vous concernant en écrivant à l'adresse de l'offre.